



DIFFUSION

MM. Barazzone
Pagani
Mmes Salerno
Alder
MM. Kanaan
Moret
Burri
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le 20 OCT. 2016
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

N/réf. : GZU/cgs/874/16

Genève, le 18 octobre 2016

Concerne : Ratification de l'accord de principe passé avec la Fondation Armée du Salut Suisse, en vue de l'octroi pour une durée de cent ans maximum d'un droit de superficie distinct et permanent, sur la parcelle N° 126, section Plainpalais, située à l'angle rue des Deux-Ponts et rue des Plantaporrêts, en vue de la réalisation et de la gestion d'un immeuble de logements sociaux pérennes destinés à des séjours de durée limitée

Autorisation accordée au Conseil administratif de convertir ledit accord en acte authentique

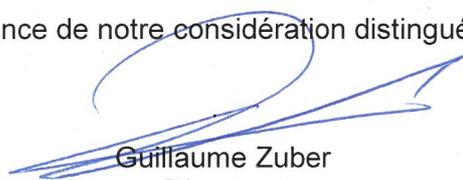
Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 28 septembre 2016, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux :

- Registre foncier
- Service de surveillance des communes - secteur finances communales
- Service de surveillance des communes - secteur actes juridiques
- Office cantonal du logement et de la planification foncière

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :

- Direction de la gestion et valorisation de l'office des bâtiments

Date réelle d'affichage : 6 octobre 2016
Date légale d'affichage : 6 octobre 2016
Fin délai référendaire le : 15 novembre 2016